

Projection du film « Demain »

Mardi 22 novembre 2016 à 19h dans la salle du Conseil Communal (Auberge communale).

Soirée proposée par la Société de Développement ainsi que le Groupe de Réflexion sur le Développement Durable à St-Sulpice (GR DD).

Le groupe de réflexion sur le développement durable trouve opportun de vous présenter un portrait de leur travail qui, jusqu'à présent, s'est fait plutôt dans la discrétion.

Historique:

Le 7 mai 2014, la Municipalité propose de créer un groupe de réflexion sur le développement durable pour notre commune, 7 personnes intéressées par la démarche et faisant partie du Conseil Communal se proposent. Municipal référent M.J-P.Jaton puis Mme A.Merminod.

Environ 19 séances de juin 2014 au 5 septembre 2016. La constitution du groupe changera et nous déciderons de l'ouvrir à des personnes extérieures au C.C.

Première étape: Nous cherchons à structurer nos séances qui consistent à nous exprimer librement sur les priorités de chacun, qui vont de petites actions à d'autres projets beaucoup plus ambitieux. Le D.D est un enjeu planétaire, mais il faut aussi des actions significatives à notre échelle.

Actions et propositions dès les premières séances (la liste n'est pas exhaustive):

- Nécessité d'un bilan carbone de la Commune.
- La Commune doit montrer l'exemple.
- Établir une collaboration avec la Société de Développement pour organiser des soirées thématiques.
- Créer des liens avec la voirie qui propose déjà des actions en faveur de l'environnement.
- Articles dans le Serpeliou (ex: économie d'énergie, charte des jardins, maison Minergie...). Les habitants doivent être informés de l'existence du groupe par le site de la Commune.
- Faire valider par la Municipalité un budget pour les premières mises en application de nos propositions.
- Un urgent besoin d'améliorer la communication avec la population.
- Envisager une motion pour demander à la Municipalité de mettre en route un « Agenda 21 ».
- S'inspirer des démarches de plusieurs communes qui ont mis en place l'Agenda21 et plus encore le label « Cité de l'Énergie ».
- Réintroduire le subside à l'achat d'un vélo électrique et installer une station libre-service de vélos.
- Se renseigner sur les modalités pour mettre en place un cadastre solaire (ex. de Bussigny)
- Avoir une vision claire de l'emploi des herbicides et pesticides dans notre commune.
- Agir sur toutes les nuisances sonores et le problème des déchets sauvages.

Un grand nombre de ces propositions va être récurrent.

Comment avons-nous alimenté nos séances ?

Par différents canaux (la liste n'est pas exhaustive)

- Fiches d'actions pour la durabilité dans les Communes, fournies par l'Unité de Développement du canton de Vaud.
- Lettre d'info sur la "Cité de l'énergie".

Une synergie s'installe dans le groupe et d'abondantes références circulent par nos mails.

- Participation au débat organisé par la Revue Durable ».
- Participation à la plate-forme, ainsi qu'aux ateliers organisée par l'UNIL « Volteface ».
- Sondage « Green Peace » auprès des Communes concernant l'utilisation des glyphosates.
- Rencontre avec M. Yvan Mandia qui a oeuvré pour l'obtention du label « Cité de l'énergie » à Bussigny.
- Contact avec la COSEDEC (Coopérative Romande de Sensibilisation à la Gestion des Déchets) qui aboutit en septembre 2015, à l'espace 52, sur l'exposition interactive « Ressourcity »
- Un oeil extérieur en la présence de Steve Maerchy, étudiant à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion d'Yverdon, qui fait son travail de Bachelors, en proposant une analyse énergétique des bâtiments appartenant à la commune.

En février 2015, Mme Keller (cheffe de l'unité du D.D au canton) présente au C.C l'Agenda21.

À partir de ce moment, une structure très importante se met en place et la Municipalité donne son accord pour s'engager dans un processus de réflexion sur les 3 aspects du D.D dans notre commune.

L'office fédéral du développement territorial a produit un document qui répertorie 238 communes présentant leur démarche de Développement Durable. En accord avec La Municipalité, nous optons pour la solution « coaching ».

Deux personnes compétentes vont nous guider dans ce processus.

Mme Laurence Vuagniaux, diplômée en développement urbain durable, géographe de formation (Master ès Lettres), a travaillé durant cinq ans à la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) en tant que cheffe de projets, elle a participé à la mise en place d'Agenda 21 avec plusieurs communes et cantons et Véronique Hill, conseillère communale, responsable du groupe de Développement Durable dans la commune de Bourg-en-Lavaux.

Leur proposition de cadrage: Le profilographe

Un outil de libre accès qui consiste à faire un état des lieux des 3 axes du Développement Durable de notre Commune (environnement-économie-société) sous forme de tableaux à remplir, environ 38 questions par thème. Deux approches, l'une par champ thématique avec des appréciations globales et l'autre par indicateur ce qui permet d'affiner l'analyse. Il se remplit de manière objective, mais aussi de manière intuitive avec des arguments, des justifications à l'appui. Dans la mise en commun, s'il y a au sein des réponses des écarts de plus de 3 points, il y a discussion afin d'aboutir à un consensus.

Dans un 1er temps, nous avons rempli individuellement ces tableaux avec nos sensibilités et en fonction des informations que nous détenons. L'intérêt était d'avoir le plus de points de vue sur une question afin d'enrichir les échanges. Puis nous avons comparé nos réponses afin d'obtenir un consensus.

La Municipalité, ainsi que la secrétaire Municipale Mme Jordan, devaient accomplir le même exercice. Puis 3 séances ont été planifiées avec pour objectif d'aboutir à un consensus entre les réponses du groupe et celles de la Municipalité.

La dernière étape a consisté en l'élaboration d'une priorisation des objectifs pour ces prochaines années, ce qui va donner une colonne vertébrale à l'engagement de notre Commune pour le Développement Durable, et ceci sous forme d'un rapport rédigé par les deux consultantes. Il est actuellement entre les mains de la Municipalité pour une première analyse. Il est convenu que les résultats seront communiqués au GR DD et qu'une présentation sera faite au CC d'ici la fin de l'année 2016.

Des actions prioritaires seront déterminées puis mises en oeuvre selon un calendrier à fixer par la Municipalité et le GR DD.

Composition du GR DD

Référent municipal: M.M.Panzera

Yannick Caïtucoli

Yves Dijamatovic

Claude Probst

Benito Quintas

Stephen Richards

Mmes Marion Julia et Stephanie Thoma ont manifesté leur intérêt pour participer à cette démarche.

En conclusion, il est évident que la Municipalité et le groupe de réflexion vont devoir trouver un statut pour la poursuite de leur travail afin d'être le plus efficace possible et de concrétiser les objectifs dits prioritaires. De plus, l'organisation d'actions de sensibilisation auprès de la population demande beaucoup d'énergie et nous aurons besoin de l'implication d'un plus grand nombre de personnes.

St-Sulpice, le 7 novembre 2016